

DM n°3 : Épreuve ECUE 8 – Protection sociale

Tutorat 2021-2022 : 5 QCMS – Durée : 7 min – Code épreuve : 1008



QRU 1 : Concernant le financement de la protection sociale, la fiscalité :

- A) Constitue une part de moins en moins importante au fil des années
- B) Concerne ce qu'on appelle « les contributions publiques de l'Etat »
- C) Ne comprend que les impôts sur les produits et les taxes
- D) Est principalement affectée aux dépenses de solidarité
- E) Tout est faux

QRU 2 : Concernant le financement de la protection sociale, les cotisations sociales :

- A) Sont des versements obligatoires effectués par les non-salariés, les employeurs et leurs salariés
- B) ne concernent pas les accidents du travail
- C) ne concernent pas l'assurance vieillesse
- D) Constituent la part la moins importante des ressources de la protection sociale
- E) Tout est faux

QRU 3 : Concernant la protection sociale en France, indiquez la proposition vraie :

- A) L'assurance maladie qui la compose, ne comprend pas la couverture du risque « chômage »
- B) Elle comprend le risque exclusion sociale
- C) Elle est financée en majeure partie par les « impôts et taxes affectées »
- D) La protection universelle maladie (PUMA) a été mise en place dès la promulgation des ordonnances de 1945
- E) Tout est faux

QRU 4 : Concernant le financement de la protection sociale en France, quelle est la proposition exacte parmi les suivantes :

- A) Les cotisations patronales et salariales en constituent la part la moins importante
- B) La loi de financement de la sécurité sociale (LFSS) est votée par le Parlement tous les 5 ans
- C) Les impôts sur les produits comme l'alcool et le tabac, en constituent la part la plus importante)
- D) les contributions publiques de l'Etat financent en particulier les dépenses de solidarité
- E) Tout est faux

QRU 5 : Concernant le financement de la protection sociale, les cotisations sociales :

- A) Constituent une part de plus en plus importante au fil des années
- B) Comprennent également les impôts sur le revenu et le patrimoine
- C) Sont des versements obligatoires effectués par les non-salariés, les employeurs et leurs salariés
- D) Ne concernent pas l'assurance vieillesse et les accidents du travail
- E) Toutes les propositions sont fausses